

REDACTION & ADMINISTRATION : ROUBAIX, rue du Vieil-Artois, n° 18

PRIX DES ABONNEMENTS ROUBAIX-TOURCOING 3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 15 fr.

L'abonnement continue sans avis contraire.

LE JOURNAL

Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES : ANNONCES 0 fr. 25 la ligne

RECLAMES 0 fr. 50

FAITS DIVERS 0 fr. 75

LOCALES 1 fr. 00

TELEPHONE

Les annonces sont reçues à LILLE, aux bureaux du Journal et FARS, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

PROCHAINEMENT Nous commencerons la publication de Henriette de Croixville

ROMAN MODERNE PAR E. Lagrillière-Beaulerc

HENRIETTE DE CROIXVILLE

Les Cantines Scolaires

La question des cantines scolaires est à l'ordre du jour. Les nouveaux conseillers municipaux socialistes de Roubaix en avaient fait le principal article de leur programme, et ils ont été tellement satisfaits de leur succès qu'ils ont eu une bonne polémique érudite, mais évacuée de succès définitif qui paraissent encore très problématiques.

À Lille, le député collectiviste Lafargue qui cherchait à justifier par quelque acte pratique le choix que les électeurs ont fait de lui, a provoqué la constitution d'un Comité dit des Femmes de Lille, qui a fait dimanche, à l'Hotel-de-Ville, une démonstration fort nombreuse et qui a pour programme socialiste ne comprenant que des réformes analogues à celle des cantines scolaires, à MM. Lafargue, Jules Guesclé et leurs amis ne pourrions pas que des amendements sociaux d'un caractère aussi pacifique et aussi démocratique, nous aurions vite fait de nous entendre.

Les républicains n'ont point attendu l'entrée en campagne des chefs collectivistes pour se proposer du sort des enfants de nos écoles. Ils ont fait sans cesse la grande loi de l'instruction laïque, gratuite et obligatoire, ils ont travaillé, non seulement dans leurs programmes, le principe de l'entretien de la nourriture à assurer aux enfants du peuple, et ils ont consacré à l'appliquer, autant que les ressources municipales l'ont permis, dans un certain nombre de villes, et notamment à Lille, où, comme nous l'avons dit, les enfants des écoles maternelles bénéficient depuis, depuis longtemps, de repas fournis aux frais de la ville.

La municipalité de Roubaix a voulu aller plus vite, et elle a décidé que les élèves de ses écoles recevraient désormais chaque jour un diner gratuit. Et le Comité des Femmes de Lille a demandé à l'Administration municipale de suivre l'exemple de la municipalité roubaixienne et d'assurer aux enfants lilliois les mêmes avantages.

L'idée est, certes, de celles qu'on ne peut que favorablement accueillir, et nous serions les premiers à applaudir à l'initiative des Femmes de Lille, et nous sommes prêts à leur offrir toute notre sympathie et notre appui.

Un cours de l'entretien qui a lieu dimanche entre MM. Giry Legrand, Gavelle et Baggio, d'une part, et M. Lafargue et les délégués du Comité des Femmes de Lille, de l'autre, a été très intéressant. M. le maire de Lille a exposé un plan qui n'est pas paru de approbation des citoyens présents. Il s'agit de s'adresser à l'initiative privée, de provoquer la formation, dans chaque quartier, de sociétés particulières, qui auraient chacune pour mission d'assurer l'entretien de repas scolaires dans les écoles de leur canton.

On fonderait l'un ou deux des cantines scolaires, et l'on organiserait d'une façon générale ce qui existe dans l'école de M. Gavelle, ou une société privée à obtenir les satisfactions réalisées que nous avons précédemment signalées.

Nous n'insisterons pas sur les nombreux avantages que présentent les Sociétés particulières, tant au point de vue de la surveillance qu'à celui de l'achat des aliments et des concours gratuits et dévoués à obtenir.

Cette combinaison ne se présente pas, évidemment, sous la forme d'un projet formel et abstrait. Il nous paraît cependant jusqu'ici, le seul qui ait chance de réaliser toutes les bonnes volontés et toutes les sympathies, le seul dont, avec un peu de persévérance et d'effort, nous puissions assurer la réalisation dans un temps relativement rapproché.

Il est bien entendu que dans cette combinaison, le concours de la Ville est le seul qui puisse être véritablement et pleinement satisfaisant. Si les ressources des sociétés étaient insuffisantes, si elles ne parvenaient pas à équilibrer leurs budgets, la Ville serait la pour les aider, pour leur offrir les avantages nécessaires, et pour nous parviendrait ainsi à organiser les cantines scolaires à Lille, sans charger le budget municipal outre mesure, et sans oublier nos écoles à créer de nouveaux établissements.

Reste la question posée par le Député au Comité des Femmes de Lille et qui nous a été adressée, à notre tour, par voie d'allusion. Le Député est tout prêt à s'associer à l'œuvre des cantines scolaires, mais à la condition que les écoles congréganistes en bénéficient sur le même titre que les écoles communales.

Et nous sommes tout prêt à proposer la formation à Lille d'un Comité extra-municipal, composé par moitié de personnes s'intéressant aux écoles libres, et par moitié d'individus attachés aux écoles municipales, et qui, au lieu de se diviser tout conflit, des représentants de l'Administration municipale, de l'enseignement académique, et du conseil d'administration des écoles libres.

Ce Comité, qui recueillirait une souscription de la ville, verserait aux sociétés par ce moyen pour recueillir dans le public les souscriptions qui ne manqueraient certainement pas d'affluer, et il n'est pas besoin d'ajouter que ce Comité, qui ne se monterait pas les moins généraux et les moins sages.

Après avoir écrié son budget, le Comité en assurerait la répartition sur le territoire de Lille, et de la sorte, par un tel moyen, nous pourrions réaliser dans la condition de cantines scolaires, soit dans chacune des écoles gratuites, soit dans publiques, soit dans chaque quartier et même dans les écoles de ce genre.

« Il va sans dire que la gratuité complète ou partielle ne serait accordée qu'àux enfants indigents et que les parents qui se trouvent dans une situation aisée et qui désirent voir leurs enfants bénéficier des cantines scolaires devraient verser une allocation à déterminer. »

Le Député s'étendit de n'avoir reçu aucune réponse officielle à la proposition qui vient de lire, et elle ajouta que les journaux qui passent pour rediffuser les opinions de l'Administration et qui d'habitude sont assez vifs à la riposte, lorsque surgit une polémique inévitabile, ont jugé bon de ne point parler.

C'est le vice significatif de nos jours. C'est le vice de nos journaux, sous la rédaction en chef de Lisagray.

Dans la nouvelle église, que traverse la République, nous sommes allés assister au premier rang de nos dévoués.

Les délégués ont été très nombreux et ont été très intéressés à la lecture de la déclaration que nous avons faite au nom de nos dévoués.

Le Conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail s'est réuni ce matin à 10 heures, sous la présidence de M. Giry Legrand, député de Roubaix.

Le conseil supérieur du travail s'est réuni ce matin à 10 heures, sous la présidence de M. Giry Legrand, député de Roubaix.

« Il n'est pas besoin de dire que la gratuité complète ou partielle ne serait accordée qu'àux enfants indigents et que les parents qui se trouvent dans une situation aisée et qui désirent voir leurs enfants bénéficier des cantines scolaires devraient verser une allocation à déterminer. »

Le Député s'étendit de n'avoir reçu aucune réponse officielle à la proposition qui vient de lire, et elle ajouta que les journaux qui passent pour rediffuser les opinions de l'Administration et qui d'habitude sont assez vifs à la riposte, lorsque surgit une polémique inévitabile, ont jugé bon de ne point parler.

C'est le vice significatif de nos jours. C'est le vice de nos journaux, sous la rédaction en chef de Lisagray.

Dans la nouvelle église, que traverse la République, nous sommes allés assister au premier rang de nos dévoués.

Les délégués ont été très nombreux et ont été très intéressés à la lecture de la déclaration que nous avons faite au nom de nos dévoués.

Le Conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail s'est réuni ce matin à 10 heures, sous la présidence de M. Giry Legrand, député de Roubaix.

Le conseil supérieur du travail s'est réuni ce matin à 10 heures, sous la présidence de M. Giry Legrand, député de Roubaix.

« Il n'est pas besoin de dire que la gratuité complète ou partielle ne serait accordée qu'àux enfants indigents et que les parents qui se trouvent dans une situation aisée et qui désirent voir leurs enfants bénéficier des cantines scolaires devraient verser une allocation à déterminer. »

Le Député s'étendit de n'avoir reçu aucune réponse officielle à la proposition qui vient de lire, et elle ajouta que les journaux qui passent pour rediffuser les opinions de l'Administration et qui d'habitude sont assez vifs à la riposte, lorsque surgit une polémique inévitabile, ont jugé bon de ne point parler.

C'est le vice significatif de nos jours. C'est le vice de nos journaux, sous la rédaction en chef de Lisagray.

Dans la nouvelle église, que traverse la République, nous sommes allés assister au premier rang de nos dévoués.

Les délégués ont été très nombreux et ont été très intéressés à la lecture de la déclaration que nous avons faite au nom de nos dévoués.

Le Conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail s'est réuni ce matin à 10 heures, sous la présidence de M. Giry Legrand, député de Roubaix.

Le conseil supérieur du travail s'est réuni ce matin à 10 heures, sous la présidence de M. Giry Legrand, député de Roubaix.

« Il n'est pas besoin de dire que la gratuité complète ou partielle ne serait accordée qu'àux enfants indigents et que les parents qui se trouvent dans une situation aisée et qui désirent voir leurs enfants bénéficier des cantines scolaires devraient verser une allocation à déterminer. »

Le Député s'étendit de n'avoir reçu aucune réponse officielle à la proposition qui vient de lire, et elle ajouta que les journaux qui passent pour rediffuser les opinions de l'Administration et qui d'habitude sont assez vifs à la riposte, lorsque surgit une polémique inévitabile, ont jugé bon de ne point parler.

C'est le vice significatif de nos jours. C'est le vice de nos journaux, sous la rédaction en chef de Lisagray.

Dans la nouvelle église, que traverse la République, nous sommes allés assister au premier rang de nos dévoués.

Les délégués ont été très nombreux et ont été très intéressés à la lecture de la déclaration que nous avons faite au nom de nos dévoués.

Le Conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail s'est réuni ce matin à 10 heures, sous la présidence de M. Giry Legrand, député de Roubaix.

Le conseil supérieur du travail s'est réuni ce matin à 10 heures, sous la présidence de M. Giry Legrand, député de Roubaix.

HOTEL AMORFI DEUXIEME PARTIE LA BELLE FLEURISTE

La déception, la colère, la honte d'avoir été dupé, contractaient ses traits, la femme devenue furie.

« Un homme qui avait été si affecté par cette affaire, contractait ses traits, la femme devenue furie. La dispersion du comte le soustait de l'ennemi. »

« Un homme qui avait été si affecté par cette affaire, contractait ses traits, la femme devenue furie. La dispersion du comte le soustait de l'ennemi. »

« Un homme qui avait été si affecté par cette affaire, contractait ses traits, la femme devenue furie. La dispersion du comte le soustait de l'ennemi. »

« Un homme qui avait été si affecté par cette affaire, contractait ses traits, la femme devenue furie. La dispersion du comte le soustait de l'ennemi. »